



Régie Intermunicipale
du parc industriel
Beauce-Amiante

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ
QUE :**

Lors de la réunion du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc industriel Beauce-Amiante du 26 août 2024, une résolution a été adoptée concernant l'annulation des assemblées publiques suivantes :

- 30 septembre 2024
- 28 octobre 2024
- 25 novembre 2024
- 16 décembre 2024

Donné à Tring-Jonction ce 30e jour de septembre deux mille vingt-quatre.

Marc-André Paré CRHA
Directeur général et greffier-trésorier